

Compte-rendu ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 23/03/2018 à L'Agora (18h50)

200 personnes (185 adhérents individuels -avec les procurations- et familles ; 13 associations représentées) ont participé à l'Assemblée Générale du Centre Socioculturel L'Agora, qui s'est tenue le vendredi 23 mars 2018, en présence de Pierre Ogor, Maire et Conseiller Départemental ; de Paule Quéré de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne et de Monsieur Roquet, le commissaire aux comptes.

Un dossier a été distribué aux participants comprenant un condensé des activités et missions de L'Agora ainsi qu'un rapport financier 2017.

1) **Rapport moral**

La présidente, Françoise Stervinou remercie l'assemblée d'avoir répondu présent pour cette soirée.

L'assemblée générale est un moment important pour une association, une pause qui nous permet de partager, d'échanger sur l'année écoulée et d'évoquer les projets, les orientations de notre association.

L'année 2017, a été une année riche en rencontres et partages, une année où le vivre ensemble, la solidarité ont été le leitmotiv de nos actions.

2017 a été l'aboutissement de l'aventure « Good Morning Brest » Une aventure qui a mobilisé plus de 110 bénévoles et qui a rencontré un beau succès auprès des spectateurs ravis du spectacle et des animations. Cette aventure nous a occupé de nombreux mois et je tiens à remercier l'équipe des salariés de L'Agora ; Thomas Cloarec et Martina Filipova ainsi que Pascale Chevenet pour leur investissement.

Mais il ne faut pas oublier les autres temps forts : le mois de la santé, Pleins feux sur la culture bretonne, le monde en Image, les sorties familiales, les soirées jeux, les soirées débat organisées par Curio-cité. Ces moments permettent à la population de Guilers de pousser les portes de L'Agora, de découvrir la vie du centre social et pour certains de s'y investir.

En 2016, nous comptons 737 adhérents. En 2017, nous sommes 744 adhérents :
160 familles adhérentes (comptant 319 membres)
392 adhérents adultes individuels
33 adhérents enfants individuels
29 associations.

Cette augmentation démontre bien que les activités que l'association propose, répondent bien aux besoins exprimés par les habitants de Guilers.

Tout cela ne serait pas possible sans les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie, qui s'impliquent, qui proposent de nouvelles idées et sans l'équipe de salariés toujours à l'écoute. Chacun apporte sa pierre à l'édifice avec ses connaissances, ses envies. Nous estimons l'investissement des bénévoles en 2017 à 17 092 heures dont 7760 heures pour l'aventure « Good Morning Brest »

« C'est notre richesse, notre force et au nom du conseil d'administration, je remercie les bénévoles, les salariés et les intervenants des différentes activités ».

Compte-rendu ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 23/03/2018 à L'Agora (18h50)

L'année 2017 a été l'année de renouvellement de notre projet. Après les rencontres avec les habitants hors les murs, les enquêtes auprès des associations, les rencontres avec les partenaires, il a fallu rédiger ce projet (merci Vincent) et le présenter à la commission de validation de la CAF. Le 16 novembre, un petit groupe d'administrateurs accompagné de représentants de la mairie s'est frotté à l'exercice du grand oral. Et notre projet a été validé avec les félicitations du jury. Maintenant, nous devons le mettre en œuvre mais nous en reparlerons plus tard dans la soirée.

Un grand merci à Yves Le Saint, représentant d'Aveldorn au Conseil d'Administration qui a souhaité passer la main pour le prochain mandat.

Françoise Stervinou évoque la disparition de Michel Kéréneur, qui nous a quitté en novembre dernier représentant du Club Émeraude au conseil d'administration, et souhaite la bienvenue à Raymond Cuzon.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents.

2) Rapport financier

Les comptes de L'Agora ont été présentés par Michèle Créach (trésorière) :

Cette année, l'association présente un Résultat déficitaire pour 2017 de **-14322,04€**. Ce déficit est dû en partie à une subvention moins importante de la part de la Commission Centenaire. Il était prévu que L'Agora perçoive un montant de 16000€ pour son spectacle son et lumière « Good Morning Brest » mais elle n'a reçu que 2000€. L'Agora n'a pas eu non plus de subventions du Conseil régional et Conseil Départemental. 2

COMPTE DE RESULTAT

Produits : 274788,80€

70 - Prestations de services :	62992,55€
74 - Subvention d'exploitation :	184409,00€
75 - Autres produits de Gest cour. :	13409,00€
76-77-79 - Produits exceptionnels :	13978,25€

Charges : 289110,84€

60 - Achats :	18676,20€
61 - Services extérieurs :	39407,43€
62- Autres services extérieurs :	42441,93€
63-64 - Charges du Personnel :	181337,49€
65-66-67-68- Ch Gest cour./excep. et dot :	7247,79€

Le bénévolat s'élève à 239288€ ce qui correspond à 17092 heures dont 7760 heures pour le son et lumière.

Les valorisations mairie sont de l'ordre de 90284€.

Par contre, l'association a reçu une subvention exceptionnelle (réserve parlementaire) en 2016 au profit des migrants pour un montant de 15000 euros. Elle a été utilisée, en 2017, à hauteur de 4120€ pour venir en aide à une famille irakienne accueillie sur notre commune.

Question : Comment combler ce déficit ?

Réponse : L'Agora a un fonds de réserve suffisant pour pallier à ce déficit.

Vote : *Le compte Résultat est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.*

Vote : *Le résultat déficitaire affecté au Fonds de Réserve, est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.*

Rapports du Commissaire aux comptes

Monsieur Roquet, commissaire aux comptes, donne lecture des rapports des comptes.

Sur le plan des comptes annuels, ils sont convenables, réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association.

BUDGET PREVISIONNEL 2018

Le Prévisionnel a été établi en fonction des comptes 2017 moins les dépenses et les produits liés au spectacle son et lumière.

Les Produits et les Charges sont à l'équilibre avec un montant de 229250€

Produits :

70 - Prestations de services :	41900€
74 - Subvention d'exploitation :	173350€
75 - Autres produits de Gest cour. :	9200€
76-77-79 - Produits exceptionnels :	4800€

3

Charges :

60 - Achats :	13500€
61 - Services extérieurs :	7850€
62- Autres services extérieurs :	22300€
63-64 - Charges du Personnel :	184000€
65-66-67-68- Ch Gest cour./excep. et dot :	1600€

Vote : *Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des personnes présentes.*

3) Rapport d'activité

Toutes les activités et les missions de L'Agora menées depuis l'année 2017 ont été présentées sous forme d'un **diaporama** préparé par Pascale Chevenet et Edwige Crochon.

4) Renouvellement du conseil d'administration

Les **membres sortants** du conseil d'administration :

- **Cinquième résolution** : l'assemblée, constatant que les mandats d'administrateurs, du collège associatif, des associations : « Aveldorn » représentée par Yves Le Saint ; « les Conteurs de la nuit » représentée par Joël YVON et « Ecole de Musique et de Danse de Guilers » représentée par Anne

Compte-rendu ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 23/03/2018 à L'Agora (18h50)

Brossard sont arrivés à leur terme. L'association « Aveldorn » représente sa candidature avec un nouveau représentant Mme Malou Guégan. Tandis que les associations « Les conteurs de la nuit » et « Ecole de Musique et de Danse de Guilers » renouvellent la leur pour une période de trois années. L'assemblée procède à l'élection de 2 nouveaux candidats pour le collège associatif : l'association « Action Contre la Faim » (représentée par Mr Jean-Yves Falc'hon) et l'association « Artisans et Commerçants de Guilers » (représentée par Mme Dominique Catrevaux).

Cette résolution est adoptée à bulletins secrets par la majorité des 13 votants.

- **Sixième résolution** : L'assemblée, constatant que les mandats d'administrateurs du collège individuel : Mmes Pascale Chevenet, Anne Milon, Sylviane Benard et Mr Jean-Jacques Bleomelen sont arrivés à leur terme, décident de les renouveler pour une nouvelle période de trois années. L'assemblée procède à l'élection de 3 nouveaux candidats : Mr Jean Laurencin, Mme Marie-Pierre Chomard et Mme Sandrine Le Naour-Réault.

Cette résolution est adoptée à bulletins secrets par la majorité des 185 votants.

À l'issue du dépouillement, tous les candidats cités ci-dessus sont élus ou réélus.

5) Interventions des partenaires

- **Pierre OGOR (Maire et conseiller départemental)** apprécie le nouveau concept de cette assemblée générale conviviale et la présentation faite avec le diaporama. Pierre Ogor est ravi de la participation des habitants de Guilers pour les activités de L'Agora.

4

Par rapport au spectacle de juin dernier, les résultats financiers n'étaient à la hauteur des espérances de L'Agora même si on peut féliciter tous ceux qui ont participé à l'élaboration et l'organisation de la mise en œuvre du spectacle « Good Morning Brest » au Fort de Penfeld. Cette très belle manifestation a eu un bon écho au-delà de la ville de Guilers. Un grand bravo malgré le fait qu'il n'y ait pas eu les subventions espérées. Mais aujourd'hui, toutes les structures et collectivités sont attentives à leur budget au vu du résultat de cette manifestation, elles auraient sans doute revu leur choix pour apporter leur contribution.

La ville de Guilers saura toujours accompagner L'Agora durant les 4 prochaines années du nouveau projet social.

Que L'Agora continue à évoluer, la commune l'aidera avec les moyens qu'elle pourra fournir, qui ne sont pas non plus extensibles... !

- **Paule QUERE (représentante de la Fédération des centres sociaux du Finistère)** remercie Françoise pour l'invitation à cette assemblée générale. Elle est administratrice à la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Bretagne. Le Centre socioculturel L'Agora adhère depuis de nombreuses années à cette fédération. C'est pour cela que les administrateurs participent aux assemblées générales des centres. Ce sont des moments privilégiés où l'on se rend compte de ce qui s'y passe dans l'année.

Le centre social est un équipement qui comprend 3 maisons :

Compte-rendu ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 23/03/2018 à L'Agora (18h50)

- ✓ La maison des services et des activités
- ✓ La maison des projets
- ✓ La maison de la citoyenneté

Paule Quéré remarque que, vu le nombre de candidats qui se présente, la modification des statuts et le nombre plus important des participants à la vie du centre, cela montre l'envie des adhérents de participer à la vie associative et plus largement à la vie de la commune.

Paule Quéré informe que la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne qui regroupe 30 centres sociaux dans le Finistère et 70 dans la région, organise un WESC (week-end sérieux et convivial) les 6 et 7 octobre 2018 à Logonna.

Elle espère que Françoise pourra convaincre plusieurs personnes à y participer !

La présidente termine l'assemblée générale en remerciant également les salariés, les bénévoles et Suzanne Gigot pour la décoration des tables (art floral).

Cette Assemblée Générale terminée, Françoise Stervinou invitent les adhérents à déguster au bar à soupe.

La secrétaire,
P. Chevenet

la présidente,
F. Stervinou

5